

Coordinateur FC Sion - ECCG Martigny, M. Jules Challandes, jules.challandes@fcsion.ch
Responsable de la formation au FC Sion, M. Pablo Iglesias, pablo.iglesias@fcsion.ch
Directrice ECCG Martigny, Mme Sandra Deslarzes, sandra.deslarzes@edu.vs.ch
Coordinatrice SAF ECCG Martigny, Mme Manuela Défayes, manuela.defayes@edu.vs.ch

Les élèves footballeurs de la filière SAF « **Talent** » sont dispensés des cours pour se rendre aux entraînements suivants :

- le mardi à Riddes (9 h 10 – 12 h 00)
- le mercredi à Martigny-Croix (9 h 40 – 12 h 00)

Les élèves footballeurs de la filière SAF « **M21** » sont dispensés des cours pour se rendre aux entraînements suivants :

- le mardi à Riddes (9 h 10 – 12 h 00)

CONGÉS ET RATTRAPAGE SCOLAIRE

Les élèves cités sont responsables de rattraper la matière vue en leur absence. Ils doivent aller vers les professeur·e·s concerné·e·s pour s'enquérir du travail effectué.

Ces congés sont discutés lors de chaque échéance intermédiaire. En cas d'insuffisance dans les branches en question, ces congés pourront être refusés. En cas de comportement scolaire inadapté (exclusion ou perturbation de l'enseignement), ces mesures peuvent également être suspendues. Le FC Sion se réserve le droit d'appliquer des mesures plus sévères.

COURS DE FORMATION OBLIGATOIRE

Lors de cours de formation obligatoire, les élèves ne se rendront pas aux entraînements et informeront leur entraîneur directement.

ÉLÈVE BLESSÉ ET COURS D'EPS

Un élève blessé a l'obligation d'informer Mme Défayes et de présenter une déclaration médicale ou une attestation du physio du FC Sion. Il restera durant les cours de sport (EPS) au foyer pour y travailler. En cas de blessure de longue durée, il peut faire une demande à Mme Deslarzes pour rentrer à la maison durant ces heures.

DEMANDES DE CONGÉ ET CONGÉS DE RÉCUPÉRATION

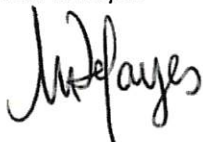
Les demandes de congé pour une convocation à un camp ou à une sélection nationale doivent se faire, dans la mesure du possible, 2 semaines avant.

Les congés de récupération sont accordés sur la demande de l'entraîneur, en fonction de rentrée tardive de match à l'extérieur uniquement sur les 2 premières heures du matin (7 h 50 – 9 h 40).

RATTRAPAGE D'EXAMEN

Les professeurs privilégieront l'heure d'encadrement du jeudi (11 h 20 – 12 h 05) pour le rattrapage d'examen. Les élèves footballeurs ne seront pas convoqués le samedi matin, car ils ont soit un match soit un entraînement prévu (pour les non sélectionnés). Il peut y avoir des exceptions, si l'élève ne s'est pas présenté à un examen sans excuse valable.

Coordinatrice ECCG Martigny
Manuela Défayes



Coordinateur FC Sion Talent
Jules Challandes

